

Les années parisiennes (1850-1856) de Baptiste Baujault

Daniel COURANT (Combrand)



Baptiste Baujault – La Crèche
Photographie Daniel Courant

Afin de mieux comprendre le séjour parisien de Baptiste Baujault⁽¹⁾ parti de Breloux, commune près de La Crèche (Deux-Sèvres), à l'âge de 22 ans pour rejoindre la capitale mais surtout l'École supérieure des Beaux-Arts, nous publions intégralement la correspondance⁽²⁾ entre les acteurs de la vie politique locale et l'administration parisienne (le préfet des Deux-Sèvres, le maire de Saint-Maixent, un conseiller général de Bessines, le directeur des Beaux-Arts et le préfet de police de Paris, le secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts et Baujault). Il s'agit de 24 lettres envoyées entre le 30 décembre 1848 et le 12 août 1856, soit une période de 8 années, pendant lesquelles le Conseil général des Deux-Sèvres contribua financièrement aux études de Baujault qui intégra l'École supérieure des Beaux-Arts de Paris. Mais que représente en ce milieu du XIX^{ème} siècle cette vieille institution ? « En 1848, l'École des Beaux-Arts fêta son bicentenaire : elle faisait en effet remonter sa fondation à l'année 1648, date à laquelle un groupe de jeunes artistes rompant avec le système des corporations avait créé une académie à l'image de celles de Rome et de Florence : le premier geste de celle-ci avait été de pourvoir à l'instruction des jeunes gens qui se destinaient aux arts.

¹ Le nom de notre sculpteur est orthographié de manière bien différente : Baujault, Baujeault, Beaujeau, Beaujault, Beaujeault, Beaugeau.

² A. D. D.-S. 9 T 1.

L'École des Beaux-Arts ne fut pourtant créée officiellement qu'en 1796, et c'est en 1807 seulement – lorsque les Écoles de Peinture et Sculpture et d'Architecture furent chassées du Louvre que l'on réorganisait et qu'elles se fondirent en une école unique petitement installée au palais des Quatre Nations (Institut) – qu'apparut le terme d'École, impériale, royale, nationale selon les régimes, des Beaux-Arts... Hostile à tout courant nouveau, elle détenait en effet une autorité considérable, nommant directeurs et professeurs, jugeant les grands concours, analysant les envois de Rome... L'enseignement tel qu'il avait été redéfini par le règlement du 22 juillet 1819... avait pour ressort des concours fréquents : concours des places qui permettait d'attribuer aux élèves des places définies pour les séances de dessin, concours d'émulation, concours de composition, concours de la tête d'expression, trois étapes du concours de Rome qui ouvrait les portes de la Villa Médicis »⁽³⁾. Plus précisément, ce concours de Rome était précédé de deux concours d'essai – exécution d'une esquisse en une journée, puis exécution d'une figure nue d'après le modèle vivant en quatre séances de sept heures – qui s'ouvraient en mai et duraient soixante douze jours. Pendant cette période les jeunes gens étaient enfermés en « loges » dont l'accès était interdit à quiconque. L'épreuve définitive se jugeait sur un bas-relief de 1,14 m x 1,46 m très précisément.

La Société de Statistique, Lettres, Sciences et Arts des Deux-Sèvres créée en 1836 organisait des expositions afin de faire connaître « les produits des Beaux-Arts, de l'Industrie et de l'Agriculture ». Pour la troisième en 1848 (après celles de 1839 et 1840), René (sic) Beaujeault expose *une statue de la Vierge et Buridan enchaîné* considérés comme des « essais d'un jeune campagnard »⁽⁴⁾. Pour la quatrième en 1853, M. Baujeault, élève de l'École impériale des Beaux-Arts, présente *Pêcheur jetant ses filets, un buste de Bujault et un buste de M. David (Ferdinand)*⁽⁵⁾. Dans le premier catalogue des collections du musée de Niort (1er supplément édité en 1852), Baujault apparaît avec *Pêcheur jetant son filet*⁽⁶⁾.



Jacques Bujault – Musée D'Agesci
Photographie Daniel Courant

³ Antoinette Le Normand-Romain, *Les Écoles*, dans *La Sculpture française au XIXème siècle*, Galerie nationales du Grand Palais, Paris, 10 avril-28 juillet 1986, p. 28.

⁴ Exposition des produits des Beaux-Arts, de l'Industrie et de l'Agriculture du département des Deux-Sèvres, troisième Exposition, 1848, Niort, Imprimerie de Robin et Cie, p. 14.

⁵ Exposition des produits des Beaux-Arts, de l'Industrie, de l'Horticulture et de l'Agriculture, salle du Musée, à Niort, année 1853, Niort, Imprimerie de L. Favre et Cie, p. 13.

⁶ 1^{er} supplément, 1852, n° 34 p. 22.

Cette correspondance s'inscrit donc entre son installation pérégrinante à Paris (Baujault changera plusieurs fois de domicile, 8 rue du Port Royal, 52 et 54 rue d'Enfer, 7 rue de la Grande Chaumière, 13 rue Campagne première, 120 bd Montparnasse) et sa participation aux événements artistiques à Niort.

◆ **Niort, le 30 décembre 1848**

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Le Conseil général dont la dernière session a voté une somme de 500 Frs à titre d'encouragement à un jeune homme des environs de Niort chez lequel s'est spontanément révélée une aptitude pour la sculpture. Il a été établi par la discussion de ce vote, qu'il a pour objet de pourvoir à l'entretien du jeune Baujeault à Niort, où il suivra gratuitement les cours de l'École Supérieure et de l'École de dessin, sous la direction du Président de la Société de Statistique, membre du Conseil général.

Il est important que les études du jeune Baujeault ne soient pas retardées, que l'emploi des fonds votés à cet effet puisse avoir lieu dès le commencement de l'année 1849. La dépense figure sur l'état de revirement des fonds appartenant au budget de 1848 à des dépenses dont l'exécution a été abandonnée, et cet état est soumis en ce moment à votre règlement.

Dans cet état de choses, je viens vous prier, Monsieur le Ministre, d'autoriser par décision spéciale, à cause de l'urgence, l'emploi du crédit de 500 Frs voté pour encouragement au jeune Baujeault. Je joins à l'appui de cette demande copie de la délibération du vote du Conseil général qui s'y rapporte.

Veuillez agréer,

Le Préfet des Deux-Sèvres

Le peintre Pierre-Élie Audouin (1798-1864) directeur de l'École de dessin de Niort de 1831 à 1862 accueille Baujault en 1849 recommandé par le Président de la Société de Statistique M. Lary, par ailleurs membre du Conseil général qui accepte le jeune crèchois comme boursier.

◆ **Bessines, 4 août 1850**

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez demandé des renseignements sur le compte du jeune Baujault à qui le Conseil général accorde une indemnité de 1 000 Frs pour étudier la sculpture. Ce jeune homme est parti pour Paris au mois d'avril dernier ; il a été recommandé à Monsieur Maindron artiste d'un grand mérite et qui, par une circonstance heureuse, se trouve devoir son éminente position dans les arts à la bienveillance du Conseil général de son département. Il a bien voulu se charger de diriger les premiers pas de Baujault et voici ce qu'il m'écrivit du 29 juin dernier : « ce jeune homme a de grandes dispositions ; je pense qu'il fera honneur à son pays ; j'engage le Conseil général à lui être favorable, et à l'aider de tout son pouvoir dans sa carrière d'artiste ; je crois qu'il n'aura lieu que de se louer de sa bienveillance, tant qu'à moi, je ferai tout mon possible pour le guider dans les arts ».

Monsieur Degouve Denuncques, ancien préfet, a bien voulu se charger de placer Baujault et de le suivre de près. Les représentants des Deux-Sèvres, membres du Conseil général ont également la bonté de s'assurer de la tenue et des progrès de notre pupille ; tout semble se réunir pour promettre à notre département un artiste qui honorera le pays qui le vit naître et qui le tira de l'obscurité à laquelle l'avait condamné sa fortune. Je crois que Monsieur Baujault est dans l'intention de nous envoyer prochainement le buste de Monsieur David, président du Conseil général. Je lui conseille de bien consacrer ses forces et de ne pas trop se presser de produire ; d'ailleurs de prendre les avis de Monsieur Maindron.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Lary



Ferdinand David – Musée D'Agesci
Photographie Daniel Courant

Quelques mois après son installation niortaise, Baujault, sans doute conscient des limites de l'enseignement professé à l'École de dessin, décide de rejoindre Paris en avril 1850. Le sculpteur Étienne-Hippolyte Maindron (1801-1884), élève de David d'Angers, entré à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1827, ne tarit pas d'éloges sur les talents naissants du jeune homme qui découvre la capitale. M. Degouve Denuncques, éphémère préfet des Deux-Sèvres du 24 janvier au 20 décembre 1849, remercie Baujault pour un plâtre, aujourd'hui disparu, que le sculpteur avait offert au représentant de l'État en 1849. Le buste en plâtre de Ferdinand Benjamin David (1796-1879) sera livré en 1851. Il représente un élu local, maire de Niort de 1840 à 1843, membre du Conseil général de 1839 à 1870, président du Conseil général de 1845 à 1851, député de 1834 à 1837, de 1842 à 1851 puis de 1852 à 1870. Très attaché à la Société de Statistique, dont il sera membre fondateur en 1836, il en présidera les destinées pendant 21 ans entre 1843 et 1877. Ce buste se trouve dans les collections permanentes du musée Bernard d'Agesci. Nous voyons dans ces premières réalisations de Baujault une reconnaissance pour les élus qui le soutiennent et l'encouragent dans cette aventure parisienne.

◆ **Saint-Maixent 19 octobre 1851**

Monsieur le Préfet,

À la dernière session du Conseil général, il m'a paru convenable de lui connaître la conduite du citoyen Beaujeau, élève sculpteur son pensionnaire qui, pendant les vacances dernières, avait eu ici, une conduite peu raisonnable et nullement en rapport avec sa position. Monsieur Lary, qui se fait son protecteur spécial, donna des renseignements satisfaisants qu'il avait reçu de Paris et promis qu'à l'avenir on n'aurait plus sujet à s'en plaindre. Eh bien ! Monsieur le Préfet, ce jeune homme est encore dans cette ville, depuis un mois, loge, m'a-t-on dit, dans une maison dont les opinions ne sont pas douteuses et fréquente une société dont les principes ne sont pas ceux de l'ordre.

J'ai cru devoir le faire venir à la mairie pour l'engager à retourner, sinon à Paris, au moins dans sa famille. Il m'avait promis de partir vendredi dernier, mais il n'en a rien fait, et ce matin l'ayant rencontré, je lui ai demandé pourquoi, il était encore ici, il m'a répondu, en ayant l'air de se moquer, qu'il partirait demain, ce qui m'a fait lui dire que j'allais vous en instruire, il m'a répondu que cela lui était égal.

Permettez, Monsieur le Préfet, si je vous observe que le citoyen Beaujeau, étant pensionné par le département, me semble être sous votre direction, c'est ce qui m'a déterminé à vous prier de lui faire abandonner une société ou il ne peut recevoir que de mauvais principes, s'il en avait besoin ; loin de là, dans mon opinion, nous avons payé pour donner de l'instruction à un ennemi de la société.

Agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux,

Le maire

Le maire de Saint Maixent, Charles-Samuel Chaudreau (1849-1853) alerte le préfet de la conduite irrespectueuse de Baujault, malgré les bons renseignements fournis par son protecteur au Conseil général, M. Lary. Nous développerons un peu plus loin l'identité de M. Louis Clerc, opposant politique et proscrit, franc-maçon.

◆ **21 octobre 1851**

(De Monsieur le Préfet à Baptiste Baujault)

Je reçois sur votre compte, Monsieur, des plaintes qui ne sont pas les premières que j'entends. Le Conseil général des Deux-Sèvres ne vous a continué sa bienfaisante protection que sur l'assurance que vous ne méritiez plus de semblables rapports et que vous employeriez à votre instruction des fonds qui ne vous sont accordés que dans ce but. Chargé de l'exécution de décisions du Conseil général, mon devoir est d'empêcher qu'un secours, destiné à un ouvrier honnête et laborieux puisse à l'élever s'il en avait le moyen à la hauteur d'un artiste de talent un moyen de désordre et de démoralisation.

Jusqu'à présent, vous avez joui vis-à-vis de vos bienfaiteurs d'une indépendance dont l'expérience me prouve que vous abusez ; vous devrez donc à l'avenir reprendre des communications qui sont même exigées par le simple sentiment des convenances et que vous commencerez en m'indiquant :

- où vous êtes maintenant, quelles affaires vous y retiennent.
- pourquoi vous n'êtes pas à Paris ; l'époque de la reprise des cours que vous suivez.
- quelle est votre adresse à Paris, le nom et l'adresse de votre professeur.

Je vous averti que c'est le préfet des Deux-Sèvres.

Le préfet des Deux-Sèvres, dans le cadre précis de l'octroi d'une bourse d'études ou de recherches, ce qui est le cas de Baujault, est responsable de ce financement avant le président du Conseil général. Passablement surpris du courrier envoyé par le maire de Saint Maixent, il s'adresse directement à Baujault sur son emploi du temps.

◆ **Paris, 28 octobre 1851,**

Monsieur le Préfet,

Je regrette bien de ne vous avoir répondu plus tôt. Votre lettre m'est arrivée au moment où j'allais prendre la voiture pour Paris. Je ne doute point, Monsieur, qu'un membre du Conseil général, ait à se plaindre, quoiqu'il n'en ait pas plus sujet que les autres. Ce membre, m'ayant fait appeler près de lui, pour me faire partir de Saint-Maixent. Je lui ai promis de partir quelques jours après, mais un retard de quatre jours, qu'il m'était impossible de prévoir, fut le seul motif des plaintes qu'il vous a adressées ; tout autre qu'un protégé du Conseil général pourrait vous dire pourquoi ma présence à Saint-Maixent, lui était désagréable. Mais moi, pour le respect que je lui dois, je ne veux ni le peux le dire.

J'espérais voir Monsieur David Ferdinand avant de vous répondre ; afin de le prier de vous informer de ma conduite. J'ai appris en allant me présenter chez lui, qu'il n'était pas encore arrivé.

Ainsi, Monsieur, pour satisfaire votre désir, je vous annonce que je suis à Paris depuis le 23 octobre ; je suis allé à Saint-Maixent y passer quelques jours de mes vacances ; je serais très heureux si vous vous assuriez de la manière dont je m'y suis conduit. Rien ne me retenait à Saint-Maixent ; je n'y étais que pour voir mes parents et des amis.

Enfin, Monsieur, j'ai repris le cours de mes études et mon professeur se nomme Jouffroy.

Je vous salue, Monsieur le Préfet, votre dévoué serviteur.

Baujault

Rue du Port Royal, 8

Baujault poste un courrier-réponse au préfet très rapidement dans lequel on apprend qu'il vient de changer de professeur de sculpture. Jouffroy (1806-1882), élève à l'École des Beaux-Arts en 1824, 1^{er} prix de Rome en 1832, et sans avoir plus de précision, vient de remplacer Maindron.

◆ **Niort, le 25 juin 1852,**

Monsieur Lary, conseiller général de Bessines

J'ai chaque année à rendre compte au Conseil général de l'emploi des fonds d'encouragement alloués en faveur du jeune Baujault. Jusqu'à présent, c'est vous, Monsieur, qui avez suivi le sieur Baujault dans ses études à Niort et à Paris, et j'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître les renseignements que vous avez du recueillir sur sa conduite, ses études et ses progrès.

Je vous serai obligé de me faire savoir aussi quel est l'atelier de sculpteur qu'il a fréquenté depuis la dernière réunion du Conseil général, et le professeur dont il suit les leçons.

Vous comprendrez, Monsieur, combien il importe que ces renseignements me parviennent dans le plus court délai possible, et je compte à cet égard sur toute votre obligeance.

Veillez agréer

Le Préfet.

Le préfet s'adresse directement au conseiller général de Bessines, M. Lary, qui fut président de la Société de Statistique en 1849, pour lui donner des informations sur la conduite du jeune artiste. Cette enquête normale devait répondre aux interrogations posées par la conduite et les fréquentations de Baujault.

◆ **Niort le 25 juin 1852,**

Monsieur et cher collègue (Préfet de police à Paris)

Le département des Deux-Sèvres a accordé une subvention 1 200 Frs à Monsieur Baujault, jeune homme né à Breloux (Deux-Sèvres) pour l'aider à suivre à Paris ses études comme élève sculpteur. Il importe que l'administration soit exactement informée de la manière dont le jeune Baujault répond à ses faveurs. À cet effet j'ai recours à votre obligeance et vous prie d'être assez bon pour me transmettre les renseignements que vous aurez recueilli sur la conduite de cet élève, qui demeure à Paris, rue d'Enfer, n° 24.

Veillez agréer

Le Préfet

Le préfet interroge plus précisément le préfet de police de Paris pour une enquête plus poussée sur les activités parisiennes de Baujault.

◆ **Bessines, le 3 juillet 1852**

Monsieur le Préfet

Je puis dès ce moment vous fournir des renseignements satisfaisants sur la conduite, les travaux et les progrès du jeune Baujault, élève sculpteur et pupille du Conseil général; je serai en mesure de compléter plus tard ces renseignements.

Monsieur Baujault, à son début à Paris, fut placé sous la direction de Monsieur Maindron et confié aux soins de Monsieur Jouffroy dont il a jusqu'ici fréquenté l'atelier; ces deux éminents artistes n'ont pas cessé de rendre un témoignage favorable des remarquables dispositions, de l'assiduité et du zèle de notre jeune protégé, les derniers succès ont justifié la bonne opinion de ses maîtres; bien que débutant à peine dans une carrière encombrée de tant de jeunes talents, il a audacieusement affronté le dernier concours pour l'admission à l'école des Beaux-Arts et il a réussi. Cette position nouvelle que des hommes

de mérite ont certainement ambitionnée, lui ouvre, avec la perspective de l'École de Rome, un brillant avenir ; et plus que jamais, je suis persuadé qu'il fera honneur au département qui le vit naître et au corps électif qui le tira de l'obscurité.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux

Lary

Conseiller général

M. Lary ne peut donner au préfet que de bonnes nouvelles sur le comportement et le travail de Baujault à l'École des Beaux-Arts. Tous les rapports du préfet de police, du ministre, du président ou du secrétaire perpétuel de l'Écoles Beaux-Arts adressés au préfet des Deux-Sèvres s'accordent à reconnaître que « le jeune homme a constamment donné les preuves de son assiduité et sa conduite a toujours été irréprochable ».

◆ **Niort, le 10 juillet 1852**

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Le département des Deux-Sèvres subventionne le jeune Baujault, élève et sculpteur pour l'aider à suivre ses études à Paris. On m'assure qu'il a été admis à l'École nationale des Beaux-Arts, mais j'ai besoin d'en avoir la certitude et de connaître s'il continue à répondre à ce que le département fait en sa faveur.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Ministre, si vous étiez assez bon pour réclamer à Monsieur le directeur de l'École des Beaux-Arts, communication des notes qu'il peut avoir sur le compte de l'élève Baujault, et si vous vouliez bien me la transmettre

Je sais que le sieur Baujault fréquente aussi l'atelier de Monsieur le sculpteur Jouffroy, mais je ne puis m'adresser à cet artiste dont j'ignore l'adresse.

Veillez agréer,

Le Préfet

Après le préfet de police, le préfet s'adresse directement au ministre de l'Intérieur toujours pour enquêter sur les activités de Baujault.

◆ **Paris, 27 juillet 1852,**

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la date du 10 du courant, relativement au jeune Baujeau, artiste, sculpteur, subventionné par le département des Deux-Sèvres, pour suivre ses études à Paris.

Il résulte des renseignements qui viennent de m'être fournis que par jugement du 8 avril dernier, cet artiste a été admis sous le n° 26, élève de la section de sculpture à l'École des Beaux-Arts.

Agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur des Beaux-Arts.

Deux ans après son arrivée à Paris, Baujault peut intégrer officiellement l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, section sculpture, après un concours de figures modelées.

◆ **Paris, le 7 août 1852,**

Monsieur et cher collègue,

Par une lettre en date du 25 juin dernier, vous m'avez exprimé le désir d'obtenir des renseignements sur le compte du jeune Baujault à qui le département des Deux-Sèvres accorde une subvention pour l'aider à suivre ses études, à Paris, comme élève sculpteur.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur et cher collègue, que les informations que j'ai prescrites pour satisfaire à votre désir sont favorables au sieur Baujault. Ce jeune homme a une conduite régulière. Il se rend plus rarement à son atelier, depuis quelque temps, mais il travaille assidûment à son domicile, rue d'Enfer, n° 54, convaincu dit-il que les études auxquelles il peut se livrer chez lui, sont plus sérieuses et plus profitables.

Il se propose d'envoyer prochainement à Niort une statue qui est son ouvrage.

Agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet de police.

◆ **Paris, le 22 août 1852,**

Monsieur le Préfet,

Je viens de mettre au roulage une caisse contenant une statuette que je vous prie de recevoir. C'est dans ce petit travail que le Conseil général trouvera la preuve de mes études et par une juste appréciation que j'espère conserver toutes ses sympathies.

J'ose espérer aussi, Monsieur, que vous trouverez dans cette petite preuve de mon assiduité, la fausseté des rapports qui ont été dernièrement fait sur mon compte.

Je comptais sur l'honneur de vous rendre une visite cette année et vous présenter moi-même ma statuette ; mais les dépenses que j'ai été obligé de faire pour l'exécuter m'empêchent de me rendre à Niort, et m'ont forcé à l'impolitesse de ne pas en payer le transport.

Mon professeur, après quelques éloges m'a dit que ma statuette rendait tout certificat inutile.

Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir aller près de vous, solliciter votre protection. Je vous prie, Monsieur de me faire l'honneur de me recommander à Messieurs les Conseillers généraux,

Recevez l'assurance de mon dévouement.

Baujault

Rue d'Enfer, 54

Le musée Bernard d'Agesci présente dans ses collections permanentes une statuette au nom de Bourgelat, signé Baujault. Nous pensons qu'il s'agit du plâtre dont parle Baujault dans cette lettre.

Un procès-verbal du Bulletin de la Société de Statistique, daté du 2 novembre 1852, mentionne cette petite sculpture donnée à cette Société. Claude Bourgelat (1712-1779) fut initiateur de la science vétérinaire et fondateur de la première école vétérinaire d'Europe à Lyon en 1761 puis de la seconde à Maisons-Alfort en 1765.



Claude Bourgelat – Musée D'Agesci
Photographie Daniel Courant

◆ **Paris, 18 août 1853,**

Monsieur le Préfet,

Je désire beaucoup que, comme vous me l'aviez promis l'année dernière, vous ayez pris des renseignements assez exacts pour que vous ne puissiez plus douter de moi.

Monsieur le Marquis de la Roche Jacquelin que j'ai eu l'honneur de voir dimanche m'a promis la continuation de la subvention, s'il n'y avait aucun rapport de la police contre moi. Ce qui m'a beaucoup tranquilisé, car mes parents, aussi inquiets que moi m'écrivaient l'autre jour que j'étais plus que jamais menacé de la perdre.

Je vous prierai, Monsieur, de vouloir bien lire ce qui suit, afin que vous puissiez vous expliquer mon innocente et funeste fréquentation avec Monsieur Clerc, de Saint-Maixent.

Je suis resté depuis l'âge de neuf ans jusqu'à quinze chez Monsieur Dour, curé de Breloux et parent de ce Monsieur Clerc, qui venait très souvent le voir ; j'avais treize ans lorsque je lui fis son portrait assez ressemblant. L'affection qu'il avait eue pour moi jusque-là, redoubla alors.

Il désirait de tout son cœur qu'on réussit dans la demande que durent faire pour moi, Monsieur Dour et sa sœur, à la ville de Niort.

Ce projet échoué, il pleura en m'embrassant lorsqu'il me vit abandonner les dispositions que chacun m'avaient reconnues pour me donner à la profession de chaudronnier.

C'est à Saint-Maixent que je fis mon apprentissage chez un autre de ses parents où je le voyais tous les jours. Lorsqu'en 1849, le Conseil général me vota la subvention, il voulut m'en témoigner sa joie en me priant de passer quelque temps chez lui, tout en me recommandant de voir si ce séjour ne pouvait me nuire. C'est à Monsieur Lary, qui membre du Conseil général alors, s'était chargé de me patronner, que

j'expliquais comment j'étais chez monsieur Clerc. Monsieur Larry ne douta point que je pouvais aimer cet homme sans partager ses opinions politiques, j'étais du reste tous les jours à faire des portraits en ville. Les confessions que je vous fis, Monsieur, étaient de la plus grande sincérité.

Pourquoi, ces messieurs du Conseil, me feraient-ils un crime d'aimer un homme qui m'a toujours comblé de l'amitié la plus paternelle.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'avoir égard à mon avenir et par conséquent, celui de mon pauvre père, en recommandant au Conseil de prendre en considération, les circonstances funestes qui m'ont attirées des reproches dont je suis innocent.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes plus profonds respects.

Baujault

Rue d'Enfer, 52

Dans cette réponse tardive de Baujault au courrier envoyé par le maire de Saint-Maixent le 19 octobre 1851, le sculpteur parle pour la première fois de deux hommes qui ont orienté ses études mais aussi forgé ses opinions religieuses et politiques. L'abbé Dour, membre de la Société de Statistique de 1837 à 1840, donna à cette même Société le résultat de fouilles opérées à Breloux en 1845 (découvertes de vases funéraires, d'anneaux en argent et en cuivre). Dès l'âge de 9 ans, Baujault logera chez ce curé et ce pendant 6 années. Il deviendra le précepteur et l'éducateur du jeune enfant qui a pu assister et aider ce curé dans ses découvertes archéologiques. Louis François Clerc (1808-1879), cabaretier à Saint Maixent, fut le premier président de la Société Philanthropique de cette commune en 1838, membre de la municipalité vers 1848. Il se présenta aux élections du 28 mai 1848 pour l'Assemblée constituante. « À Saint Maixent, un groupe icarien (courant communiste) s'est constitué autour de Louis Clerc, dont le café, orné de symboles égalitaires - le niveau et l'équerre - est le rendez-vous des communistes »⁽⁷⁾. Ce proscrit fut déporté en Belgique, interné à Bastagne, embarqué à Marseille pour Mostaganem. De 1000 à 1200 personnes assistèrent à son enterrement dans le cimetière protestant avec les représentants des loges maçonniques de Niort, Poitiers, Saumur, La Rochelle, Rochefort, Cognac et Angoulême. Des discours « républicains » furent prononcés sur sa tombe par Pierre Caillet et M. Goguet, le maire de Saint Maixent : « L'honnête homme dont nous accompagnons le cercueil au champ du repos était un vieux serviteur de la démocratie, un serviteur modeste et éprouvé. M. Louis Clerc a eu le courage de souffrir pour ses idées, pour ses convictions ; il a souffert dans ses intérêts, dans ses affections, dans sa liberté quand son parti était la minorité ; le parti Républicain victorieux ne doit pas le conduire à sa dernière demeure sans lui adresser un mot d'adieu et de reconnaissance »⁽⁸⁾. La fréquentation et l'amour portés par Baujault à Louis Clerc faillirent compromettre l'aide apportée par le Conseil général, dans cette période de mutation politique (le 2 décembre 1852 est proclamé l'Empire, la réponse de Baujault est datée 1853, soit près de deux ans après le courrier adressé par le maire Samuel Chaudreau). On connaît l'existence d'un buste en bronze représentant Louis Clerc, fait par Baujault avant 1879, qui n'est pas localisé aujourd'hui.

Le 7 octobre 1852, il arrive 4^{ème} pour le semestre d'hiver ; le 31 mars 1853, 8^{ème} au semestre d'été ; le 6 octobre 1853, 5^{ème} au semestre d'hiver ; le 6 avril 1854, 3^{ème} au semestre d'été.

⁷ Yves Toul, « Les origines du mouvement ouvrier et socialiste dans les Deux-Sèvres », BSHS, t. XI, 1959-1961, pp. 383-407.

⁸ Mémorial des Deux-Sèvres du 23 septembre 1879, notice nécrologique.

◆ **Paris, 5 juillet 1854,**

Monsieur le Préfet,

Les trois cents francs que Monsieur Arnault, secrétaire de la Préfecture m'a fait délivrer pendant votre absence ne suffiront pour le concours.

Je vous prierai donc, Monsieur, de vouloir bien m'en faire délivrer cent autre afin que je puisse cette fois encore, devancer mes concurrents.

On enverra cette année deux de nous à Rome et le numéro deux que j'ai eu dans le deuxième concours me fait espérer quelque chance pour le dernier.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire le programme du sujet que les membres de l'Institut nous ont donné à traiter. C'est Hector tenant dans ses bras son fils Astyanax et implorant les Dieux de le faire, ainsi que lui, le plus illustre parmi les Troyens.

Le dessin tenant à cette feuille est un des profils de ma composition.

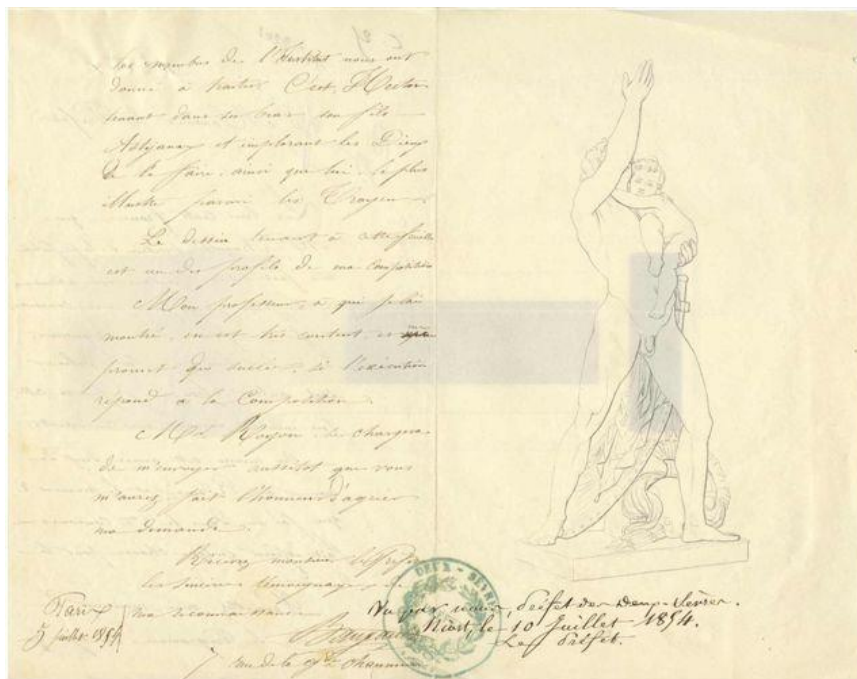
Mon professeur à qui je l'ai montré, en est très content et me promet du succès si l'exécution répond à la composition.

Monsieur Rojon se chargera de m'envoyer aussitôt que vous m'aurez fait l'honneur d'agréer ma demande. Recevez, Monsieur le Préfet, les sincères témoignages de ma reconnaissance.

Baujault

7, rue de la Grande Chaumière

Le 3 juin 1854, Baujault obtient la 2^{ème} place au 2^{ème} concours d'essai « figure modelée ». Le 10 juin 1854, le jury choisit comme sujet pour le concours définitif « Hector tenant dans ses bras son fils Astyanax ». Ce sujet doit être traité en ronde-bosse et non en bas-relief⁽⁹⁾.



Lettre de Baptiste Baujault au Préfet des Deux-Sèvres, du 5 juillet 1854

Archives Départementales des Deux-Sèvres - Photographie ADDS.

10

⁹ A.N. AJ 4

présentés : saisissant ses armes ; Le Christ à la colonne ; Mercure formant le caducée ; Mort d'Agis ; David vainqueur de Goliath ; Saint Sébastien ; Hector tenant dans ses bras son fils Astyanax. Le sujet est porté aux concurrents assemblés dans les loges. Ce document résume toute la scolarité de Baujault et ses classements aux différents concours.

◆ **Niort, le 17 juillet 1854,**

Monsieur Beaujault, élève en sculpture à l'École Impériale des Beaux-Arts, rue de la Grande Chaumière, 7 à Paris.

J'ai reçu avec votre lettre du 5 de ce mois, le croquis du sujet que vous aviez à traiter dans le concours pour l'École des Beaux-Arts à Rome. Le second rang que vous avez obtenu dans cette grande épreuve, me prouve que, par vos études et vos progrès, vous avez acquis de nouveaux titres à la sollicitude du département qui vous a adopté. Je vous félicite de ce succès que je nouveaux titres à la sollicitude du département qui vous a adopté. Je vous félicite de ce succès que je m'empresserai de porter à la connaissance du Conseil général dans sa prochaine session.

◆ **Paris, le 3 août 1854,**

Monsieur le Préfet,

Vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, le 17 juillet dernier pour me demander des renseignements sur l'aptitude, les progrès et la conduite du jeune Beaujeau, élève de l'École Impériale des Beaux-Arts, subventionné par le département des Deux-Sèvres.

Ce jeune homme a été effectivement admis second au concours définitif des grands prix de sculpture, ainsi qu'il vous l'avait annoncé. Cette admission, sur un concours de figure modelée avait été, conformément aux règlements de l'Académie, précédée d'un concours de composition dans lequel Monsieur Beaujeau avait déjà obtenu une place honorable, ayant été admis le huitième. Je dois ajouter que ce jeune homme qui suit l'École depuis le mois d'avril 1852 a constamment donné des preuves de son assiduité et que sa conduite toujours été irréprochable.

Le Ministère d'État

Le 20 mai 1854, Baujault obtient la 8^{ème} place au 1^{er} concours d'essai des grands prix « figure de composition », sujet : « Achille découvert à la cour du roi Lycomède à Skyros ». Les demandes de renseignements du préfet des Deux-Sèvres sur le comportement de Baujault pendant son long séjour parisien ont toujours reçues des réponses élogieuses et sans ambiguïté⁽¹⁰⁾.

◆ **Paris, le 5 août 1854,**

Monsieur et cher collègue,

Par une dépêche en date du 17 juillet dernier, vous m'avez exprimé le désir d'obtenir des renseignements sur le compte de Monsieur Beaujeault, élève de l'école impériale des Beaux-Arts auquel votre département a accordé une subvention annuelle de 1200 Frs pour l'aider à suivre ses études en sculpture.

¹⁰ A.N. AJ 52/321

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur et cher collègue que ce jeune homme qui demeure toujours rue de la Grande Chaumière n° 7 jouit d'une excellente réputation sous le rapport de la moralité, de la conduite et du talent.

Il doit, assure-t-on partir pour Rome, sous peu de temps.

Agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le préfet de police

◆ **Paris, le 14 août 1854,**

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie infiniment de l'honneur que vous m'avez fait en m'adressant des félicitations ainsi que la peine que vous vous donnerez en ma faveur près le Conseil général.

Cependant, Monsieur, permettez-moi de vous prier de joindre au rapport que vous ferez au Conseil une observation tendant à prévenir une entrave au cours de mes études.

Il serait, je crois très prudent de ne pas trop compter sur un grand prix de Rome cette année. Car de toute manière j'aurais trop fait exception aux habitudes de l'École qui a rarement eu en loge un élève de quatre années d'études seulement. Ainsi, Monsieur, je n'attends point un plus grand succès pour cette année et pour ne pas me trouver sans moyens d'existence, il serait désirable que le Conseil me votât en sus de ma pension les quatre cents francs que j'ai dépensés à ce concours.

Je crains de paraître exigeant, mais, cependant, (si mes progrès sont satisfaisants, et si l'état du budget peut supporter de plus grands sacrifices) encore un dernier effort pour m'aider à vaincre mes concurrents l'année prochaine pendant laquelle je me préparerai, par un grands succès, à remercier dignement le Conseil général, des bontés infinies qu'il aura eues pour son tout dévoué et très soumis protégé.

Agréer, Monsieur le Préfet, tous les sincères témoignages de la reconnaissance de votre serviteur.

Baujault

Rue de la Grande Chaumière, 7

N-B j'ai joint à ma lettre un certificat du secrétaire perpétuel de l'École Impériale des Beaux-Arts afin que le Conseil soit convaincu de mon succès.

◆ **Paris, 12 août 1854**

Le secrétaire perpétuel de l'École Impériale et Spéciale des Beaux-Arts, soussigné, certifie que Monsieur Baptiste Beaujeau né à Breloux, (Deux-Sèvres), le 19 avril 1828, inscrit sur le registre matricule des élèves de la section de sculpture sous le numéro 2713, suit avec exactitude et assiduité les divers exercices auxquels il est soumis dans l'école et que la conduite de ce jeune homme, dans l'établissement, a toujours été irréprochable, et son travail satisfaisant, puisqu'il a été admis, par jugement de l'académie des Beaux-Arts de l'Institut du 3 juin 1854, à concourir au Grand Prix de Sculpture, concours dont il exécute les pièces en ce moment dans les loges de l'École.

À l'école, le 12 août 1854

L. Vinitz

◆ **Paris, le 12 décembre 1854,**

À Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres,

J'ai l'honneur d'annoncer à Monsieur le Préfet, que l'Institut des Beaux-Arts m'a décerné par son jugement du 20 octobre dernier, une médaille au concours de composition (bas-relief) qui a eu lieu le 18 du même mois.

Agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes respects.

Votre très soumis protégé

Baujault

Rue de la Grande Chaumière, 7

Dans l'épreuve du concours de composition (réalisation d'un bas relief) « Agar et son fils renvoyés par Abraham », Baujault obtient la 3^{ème} médaille, le 21 octobre 1854.

◆ **Paris, le 19 mai 1855,**

À Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur, que l'Institut vient de m'admettre aujourd'hui dans son jugement du concours de premier essai pour le concours des grands prix de Rome.

L'année dernière 45 concurrents s'étaient présentés pour ce premier concours. Cette année nous étions 62. 16 ont été choisis pour le second concours préparatoire.

Il y a un peu de progrès dans mon admission, j'avais l'année dernière le n° 8 et cette année le n° 6.

Je crois pouvoir vous assurer d'avance, Monsieur le Préfet, un heureux succès pour le 2^{ème} concours ; d'autant plus qu'il m'est bien moins difficile ; le premier est un concours de composition (bas-relief) et le second une académie dont on a le modèle vivant.

Je me connais, je l'avoue, beaucoup moins de sentiments que d'adresse.

Je suis trop reconnaissant des bontés du Conseil général pour me permettre de solliciter de nouveaux secours pour l'année prochaine en cas où le sort ne m'aurait pas désigné pour le grand prix.

Cependant, Monsieur le Préfet, permettez-moi, dans l'intérêt de mes études de me recommander à votre bienveillance.

Agréer, Monsieur le Préfet, le respect de votre tout dévoué et très soumis protégé.

Baujault

Rue Campagne première, 13

Baujault arrive 6^{ème} au 1^{er} concours de composition d'un bas relief. Le 2 juin 1855, il sera classé 2^{ème} au concours des grands prix, « modèle vivant ».

◆ **Paris, le 12 avril 1856**

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous m'avez demandés, par votre lettre du 21 juillet dernier, sur le sieur Beaugeau, sculpteur, élève de l'École Impériale et Spéciale des Beaux-Arts, pensionnaire depuis 1849 du département des Deux-sèvres.

Le jeune Beaugeau a obtenu, dans les concours d'émulation de l'École, une 3^{ème} médaille en composition et une mention de figure modelée, il a été admis en 1854 et 1855 à concourir aux grands prix de sculpture ; malade cette année, le jour du 1^{er} concours d'essai de 1856, il n'a pu terminer son esquisse.

Je dois ajouter, Monsieur le Préfet, que la conduite de ce jeune homme, depuis son admission à l'école, n'a été l'objet d'aucune plainte, et que ses études à l'École des Beaux-Arts, cesseraient lorsqu'il aura atteint l'âge de 30 ans, ou qu'il aura obtenu le premier Grand Prix de sculpture.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Le Chef de la division Beaux-Arts

Le 9 février 1856, Baujault est 6^{ème} au concours de composition « Œdipe maudissant son fils Polynice ». Le 23 février 1856, il obtient une mention au concours « figures modelées ». Le 19 mai 1856, il est 6^{ème} au 1^{er} concours d'essai pour la « figure de composition », « Cérès chez Cereus ». Le 2 juin 1856, il se classe 2^{ème} au 2^{ème} concours d'essai, derrière Doublemard et devant Chapu.

◆ **Niort, le 21 juillet 1856,**

Monsieur le Ministre d'État,

Depuis 1849, le département pourvoit aux frais des études de Monsieur Baujault, jeune sculpteur, depuis longtemps déjà élève de l'École des Beaux-Arts.

La durée des sacrifices demandés au département exige que j'en justifie auprès du Conseil général les bons résultats. À cet effet, j'ai l'honneur de prier votre excellence d'avoir la bonté de me faire connaître si par sa conduite, son travail et ses progrès, l'élève Baujault a continué jusqu'à ce jour à se rendre digne de la faveur que lui accorde le Conseil général et si on peut prévoir une époque prochaine à laquelle ses études seront terminées.

Veillez agréer

◆ **Paris, le 12 août 1856,**

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous m'avez demandés, par votre lettre du 21 juillet dernier, sur le Sieur Beaugeau, sculpteur, élève de l'École Impériale et Spéciale des Beaux-Arts, pensionnaire depuis 1849 du département des Deux-Sèvres.

Le jeune Beaugeau a obtenu, dans les concours d'émulation de l'École, une 3^{ème} médaille en composition et une mention de figure modelée, il a été admis en 1854 et 1855 à concourir aux grands

prix de sculpture ; malade cette année, le jour du premier concours d'essai de 1856, il n'a pu terminer son esquisse.

Je dois ajouter, Monsieur le Préfet, que la conduite de ce jeune homme, depuis son admission à l'École, n'a été l'objet d'aucune plainte, et que ses études à l'École des Beaux-Arts, cesseraient lorsqu'il aura atteint l'âge de 30 ans, ou qu'il aura obtenu le premier Grand Prix de sculpture.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Après 8 années d'études épuisantes (pensons aux connaissances de la mythologie antique et de l'histoire ancienne sacrée ou profane) que devaient posséder les aspirants au concours du prix de Rome), Baujault, alors âgé de 28 ans, malade, qui devait préparer les concours à un rythme soutenu, n'a pas pu suivre cette cadence infernale⁽¹¹⁾. Il quittera l'École des Beaux-Arts de Paris sans avoir véritablement terminé son cursus. Commence alors pour lui la fréquentation du Salon des Artistes Français où il exposera une vingtaine de fois, entre 1859 et 1896⁽¹²⁾.

¹¹ A.N. F 21/293.

¹² Cette étude complète modestement les recherches entreprises par Marie-Paule Dupuy depuis de nombreuses années sur Baptiste Baujault.

Marie-Paule Dupuy, « Baptiste Baujault artiste statuaire. La Crèche (Deux-Sèvres) 19 avril 1828 – 27 novembre 1899 », *Aguiaine. Le Subiet*, n° 212, 1999, t. XXXI, pp. 3-25 ; n° 213, 1999, t. XXXI, pp. 3-28 et 71 ; n° 214, 1999, t. XXXI, pp. 3-30 ; n° 215, 1999, t. XXXI, pp. 3-24 ; 2000, pp.3-24.

Marie-Paule Dupuy, *Baptiste Baujault, 19 avril 1828-27 novembre 1899. Catalogue raisonné de l'œuvre*. Société historique et archéologique du Val de Sèvre. Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres), 2002, 138 p.

Marie-Paule Dupuy, *Le groupe sculpté de Baptiste Baujault Primitiae (1887) retrouvé... et perdu*, 2003.

Marie-Paule Dupuy, « À mon ami Baujault. Œuvres récemment découvertes et souvenirs de l'artiste », *Le Picton*, n° 173, 2005, pp. 42-48.

Le musée Bernard d'Agesci de la Communauté d'Agglomération de Niort présente dans ses collections permanentes quelques réalisations de Baptiste Baujault, en plâtre et en marbre.